



Analyste-développeur - Data manager au département informatique

Missions principales :

- Être capable de maintenir des développements en langage Windev / Webdev.
- Être capable de créer un site Web en appliquant des standards imposés.
- Pouvoir analyser les besoins des utilisateurs et créer les outils nécessaires pour leur faciliter les tâches quotidiennes.
- Pouvoir assurer la maintenance de base de données Postgresql ou SQLServer.
- Être capable à s'adapter aux standards imposés dans un contexte intra ou extrahospitalier

Remarques particulières :

- Faire preuve de disponibilité, de flexibilité et accepter la participation à la garde informatique.
- Être apte à suivre des formations éventuelles.
- Être titulaire d'un diplôme de bachelier ou d'un Master.

Compétences demandées :

- Avoir de l'expérience dans le domaine IT.
- Une expérience dans le domaine médical est un atout supplémentaire.
- Avoir la capacité d'anticiper les problèmes potentiels et de proposer des solutions adaptées.
- Être capable d'acquérir de nouvelles connaissances pour compléter l'équipe informatique dans son travail de support au personnel administratif, médical et soignant.
- Être apte à la mise en place et à la rédaction des procédures informatiques.
- Être polyvalent.
- Pouvoir collaborer avec l'ensemble de l'équipe IT et être prêt à effectuer des tâches IT hors du contexte de la fonction principale.
- Une expérience en gestion de base de données est un atout majeur (POSTGRESQL et SQLSERVER).
- Une connaissance de l'EAI Mirth ainsi qu'en administration système est un atout.



Qualités requises :

- Esprit d'équipe.
- Diplomatie et écoute.
- Sens des responsabilités.

Données contractuelles :

- Contrat temps plein (38h/semaine).

Informations complémentaires :

- Renseignements auprès de Monsieur S. Boeckmans, responsable du département IT.
Tél 080 / 79 33 13 – E-mail : sebastien.boeckmans@chram.be

Postuler :

- Candidatures à envoyer à l'attention de Monsieur le Président du Conseil d'administration à l'adresse job@chram.be contre accusé de réception ou réceptionnées au bureau des ressources humaines sous la forme d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae.
- Les candidatures doivent être remises **au plus tard le 10 mars 2025**.